

Questions orales

L'hon. Herb Gray (chef de l'opposition): Monsieur le Président, je tiens à féliciter le vice-premier ministre pour la façon dont il a éludé la question et négligé d'y répondre directement.

Hier, en parlant de la procédure suivie par l'Alberta pour élire les sénateurs, le premier ministre Getty a dit à l'assemblée législative, et je cite:

J'ai discuté de cette question avec le premier ministre. L'Alberta a adopté une loi en ce sens et entend l'appliquer au besoin. Nous n'avons pas promis de faire autrement.

Le vice-premier ministre affirme-t-il aujourd'hui que le premier ministre ne nommera pas de sénateurs démocratiquement élus par les habitants d'une province, y compris l'Alberta, au cours des cinq années à venir? Peut-il nous donner une réponse claire et directe?

• (1420)

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, la proposition formulée par le chef de l'opposition est très hypothétique.

J'ai en main le même reportage que lui, et ce dernier précise que M. Getty a affirmé qu'il aura recours à la procédure établie pour élire les sénateurs quand il jugera bon de le faire.

Nous avons une entente signée par tous les premiers ministres, qui propose un certain processus. M. Getty est un homme honorable et je suis certain qu'il respectera le processus établi.

L'hon. Herb Gray (chef de l'opposition): Monsieur le Président, je voudrais que le vice-premier ministre donne certaines explications. Il semble dire que lui-même et le gouvernement fédéral considèrent que le premier ministre Getty s'est engagé à ne pas présenter les noms de sénateurs élus par les Albertains durant les cinq prochaines années. Pourtant, le premier ministre Getty a dit à l'assemblée législative de sa province qu'il n'avait pas pris pareil engagement.

Je voudrais que le vice-premier ministre explique cette contradiction.

[Français]

Aussi comment le premier ministre suppléant peut-il justifier que des représentants élus par la population d'une province comme l'Alberta ne puissent ensuite siéger au Sénat pendant les cinq prochaines années?

[Traduction]

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, il n'y a absolument aucune contradiction.

Le premier ministre du Canada et celui de l'Alberta jouent un rôle de premier plan dans le processus de réforme constitutionnelle, particulièrement en ce qui concerne le programme de réforme du Sénat. Ce programme est clairement défini, et je peux assurer au député que, s'il existe des différences d'interprétation, le premier ministre du Canada et celui de l'Alberta s'empresseront de tirer les choses au clair.

Je devrais dire aussi au chef de l'opposition qu'il y a eu des discussions aujourd'hui et que ces discussions se poursuivront. Je lui signale que le premier ministre du Canada a téléphoné au nouveau sénateur élu, le sénateur Waters, pour l'inviter au Sénat, et nous attendons avec impatience sa participation.

Je crois que c'est là la preuve de notre engagement à l'égard de la réforme du Sénat. Cela représente certainement beaucoup plus de progrès que ce qui s'est fait pendant que le parti du député était au pouvoir.

* * *

ROUTE CANADA

M. Joe Comuzzi (Thunder Bay—Nipigon): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Revenu national.

On vient de découvrir un autre aspect de la terrible tragédie que constitue la vente de la filiale de transport routier de CN Route à Route Canada et aux Entreprises Route Canada: les retenues d'impôt à la source n'ont pas été versées à Revenu Canada pendant plus de 12 mois. Nous savons tous que si n'importe quelle autre entreprise avait agi ainsi, Revenu Canada aurait confisqué ses biens pour protéger les contribuables canadiens.

Monsieur le Président, je veux que le ministre me dise, par votre intermédiaire, pourquoi cette entreprise a bénéficié d'un traitement de faveur en ce qui concerne le versement des fonds que ses employés lui ont confiés. Pourquoi?

L'hon. Otto Jelinek (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, comme je l'ai déjà dit à la Chambre cette semaine, ou à la fin de la semaine dernière, Revenu Canada n'a pas fait de passe-droit pour cette société. Le ministère n'a rien négligé pour percevoir les